



HICÉO

Commission Finances

29/08/2022
Compte Rendu

Présent·e·s : Fabien, Eric, François, Jean-Bernard, Corinne, Odèle, Dominique, Ludivine

Formulaire entrées au Capital

- Ajuster le formulaire en précisant les dépenses prévues par trimestre afin que chacun puisse visualiser le taux de décaissement prévu sur les prochains mois et les besoins d'entrée au capital pour garder l'équilibre. (Ludivine)
- Joindre un récapitulatif des conditionnalités des parts A, B, C (Fabien)
- Copier le formulaire pour le compte courant d'associé (Ludivine)

Envoi des formulaires maximum jeudi pour un retour le 5 septembre afin d'exploiter les données pour la plénière du 8 septembre.

Mise à jour du prévisionnel

- Le taux d'inflation doit être augmenté
- Les frais d'études ont été ajustés
- Fabien contactera Angeline (Expert comptable) sur les amortissements du foncier la semaine prochaine
- Fabien doit envoyer le tableur qu'on puisse se l'approprier et potentiellement le retravailler pour une lecture plus simple.

Les Banques

- Fabien voit le crédit coopératif le 31/08 afin d'accrocher le directeur général
- RDV prévu avec le crédit agricole jeudi 01 ou vend 02 sept
- François reprend contact avec la caisse d'épargne
- François et Ludivine essaie de contacter la CARSAT de limoges pour savoir quand déposer un dossier.

Les subventions

Rien n'a avancé on reste sur ce qu'on s'est dit à la dernière commission

- Ludivine se charge de l'Europe
- Jean-Bernard la région
- Fabien et Emily sur les subventions pour les études
- François - le département
- François et Fabien : la CDA
- Corinne - La fondation de France
- Ludivine regarde les financements participatifs

Rente aux primo-accédants

La charge entre les primo-accédants qui supporteront l'entièreté du remboursement du crédit et ceux qui arriveront dans 25 ans, lorsque le prêt sera remboursé et les loyers moins chers, apparaît inégale. Il faut mettre en place un chantier sur un système d'équité et de rente pour les primo-accédants avec potentiellement des scénaris différents si on quitte au bout de 10, 20 ou 30 ans.